



Lycée Professionnel Agricole
& Forestier Roger Duroure
Route de Luglon - 40630 Sabres

Tel 05 58 04 41 80
Fax 05 58 07 55 84
lpa.sabres@educagri.fr
www.agricampus40.com

Nos Réf. : BM
Date : 01/06/2022
Objet : Rentrée scolaire 2022

Parents d'élèves de 3^{ème} EA et 2^{nde} Professionnelle

Madame, Monsieur,

Votre enfant est admis en classe de 3^{ème} EA (Enseignement Agricole) ou de 2^{nde} Professionnelle (Nature ou Forêt). Vous trouverez ci-joint le dossier d'inscription. Ce dossier est constitué de documents qu'il faut impérativement nous retourner.

Ce dossier est à remettre au sein de l'établissement dûment complété et accompagné des pièces justificatives :

- 3^{ème} EA : du 22 au 24 juin 2022 de 8h à 17h00
- 2^{nde} Professionnelle : du 7 au 11 juillet 2022 de 8h à 17h00

Vous aurez la possibilité à l'occasion de la remise du dossier, de rencontrer l'équipe vie scolaire et de signaler le cas échéant, les difficultés d'ordre personnel ou médical afin de bien préparer la rentrée de votre enfant.

Au-delà de ces dates, l'inscription administrative ne pourra pas s'effectuer. Si vous rencontrez un empêchement, merci de prévenir Mme HOUSSAYE au 05-58-04-41-80. Tous les documents d'informations (dates de stages, transports, règlement intérieur, trousseau, etc) sont téléchargeables sur le site internet de l'établissement à l'adresse suivante : agricampus40.fr rubrique « info pratiques » puis « Sabres » puis « LPAF Roger Duroure » et « dossier d'inscription ».

La rentrée scolaire de votre enfant aura lieu **le Jeudi 1^{er} septembre 2022** selon le calendrier suivant :

- 9h30 : installation à l'internat
- 10h00 : accueil des élèves et de leurs parents par le Proviseur
- 10h30 : prise en charge des élèves par le professeur principal (*les parents sont invités à participer à la présentation de la formation jusqu'à 12h00*).
- 12h00 : pause méridienne / repas
- 13h30 : ateliers de découverte de l'établissement et des personnes ressources
- **Vendredi 2 septembre à 8h00** : début des cours prévus à l'emploi du temps

Pour toute question relative à l'inscription de votre enfant vous pouvez contacter Mme HOUSSAYE jusqu'au Mardi 12 juillet 2022 et à partir du Jeudi 25 août 2022.

Je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.

Le Directeur Adjoint de l'EPLEFPA des Landes
Proviseur du LPA Roger DUROURE

Benoit MUSSEAU

